

[Texte]

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Yes.

Mr. Layton: It is a \$20 million global budget, as I understand, which is being increased by 10%, and that will mean approximately 10% for each of the participants.

The Joint Chairman (Senator Wood): So we are talking about \$2 million and not the two hundred or four hundred.

Mr. Layton: No.

The Joint Chairman (Senator Wood): I will come back to that later.

M. Cassidy: Monsieur le ministre j'estime qu'au cours des cinq dernières années, le montant alloué à l'éducation dans la langue minoritaire et à la promotion a été d'environ 240 millions de dollars par année. Pour les cinq prochaines cinq années, cela augmentera jusqu'à 280 millions de dollars. C'est une augmentation de 16 p. 100 en cinq ans, soit une augmentation moyenne de 3 p. 100 par année. C'est un commentaire. Mes questions sont les suivantes.

Mon collègue va poser des questions sur la minorité anglophone au Québec. En ce qui concerne l'Alberta, monsieur le ministre, est-ce que le gouvernement favorise le projet de loi 60 de l'Alberta ou s'il croit que le projet de loi 60 a été mauvais en termes des droits linguistiques de la minorité francophone en Alberta?

Deuxièmement, qu'est-ce que le gouvernement va faire pour détourner l'impact de ce projet de loi 60? Aucun accord n'a été signé jusqu'ici. Est-ce que les francophones n'auront aucun droit à l'Assemblée législative de l'Alberta ou à d'autres endroits?

Troisièmement, les représentants de l'Association canadienne-française de l'Alberta vous ont rencontré au mois d'août. Ils ont demandé que l'ACFA soit un partenaire dans l'élaboration d'une politique linguistique pour les minorités en Alberta et également qu'on crée un fonds de développement pour assurer la survie des Franco-Albertains.

Monsieur le ministre, votre ministère n'a pas vraiment consulté les Fransaskois avant d'arriver à un accord avec la Saskatchewan. Est-ce que c'est cela, votre intention? Est-ce que vous avez l'intention d'ouvrir la porte pour permettre aux Franco-Albertains de participer à l'élaboration de la politique? Quand est-ce qu'on va avoir une entente?

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Parlons de la loi d'abord. Il est évident que nous sommes très déçus par cette loi et que nous ne l'approuvons pas. En termes polis, c'est tout ce que je peux dire. C'est une loi qui est insuffisante par rapport à ce que nous aurions espéré concernant la protection et la reconnaissance des droits des francophones en Alberta.

Qu'allons-nous faire? Nous devons négocier. Il n'y a pas d'autres façons positives et efficaces de trouver une solution de rechange à une loi qu'on aurait souhaitée plus généreuse. Alors nous allons négocier; nous avons

[Traduction]

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Oui.

M. Layton: Si j'ai bien compris, il s'agit d'un budget total de 20 millions de dollars, qui sera augmenté de 10 p. 100, ce qui signifie qu'il y aura environ 10 p. 100 pour chacun des participants.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Nous parlons donc d'environ deux millions de dollars et non pas des 200 ou des 400.

M. Layton: Non.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Je reviendrai là-dessus plus tard.

Mr. Cassidy: Mr. Minister, I estimate the amount of money allocated over the past five years to education in the minority language and to promotion of the program at approximately \$240 million per year. Over the next five years, the amount could reach \$280 million. That is an increase of 16% over five years, in other words, an average annual increase of 3%. That is just a comment I wanted to make and I will now go on to my questions.

My colleague will be asking questions on the English-speaking minority in Quebec. As for Alberta, Mr. Minister, is the government in favour of Alberta's Bill 60 or does it believe that this bill will adversely affect the language rights of the French-speaking minority living in Alberta?

Secondly, what will the government do to counter the impact of Bill 60? No agreement has yet been signed. Will the situation be such that francophones will not have any rights in the Alberta Legislative Assembly or anywhere else?

Thirdly, representatives of l'Association canadienne-française de l'Alberta met with you in August. They asked that the ACFA take part in the drafting of a language policy for minority groups in Alberta and that a development fund be set up in order to ensure the survival of franco-Albertans.

Mr. Minister, your department did not really consult Franco-Saskatchewan before reaching an agreement with Saskatchewan. Is that your intention? Do you plan on opening the door in order to enable Franco-Albertans to participate in the drafting of a policy? When is there going to be an agreement?

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): First of all, let us speak a little bit about the act itself. It is obvious that we are very disappointed by this act and that we do not approve of it. As I must be polite, that is all I can say. The act is insufficient given the hopes that we had had concerning the protection and recognition of the rights of francophones in Alberta.

As to what we will do, we will have to negotiate. There is no other positive and efficient way of finding an alternative to an act that we had hoped would have been more generous. We will therefore negotiate. As a matter